

COMPTE RENDU

de la réunion du Conseil Municipal du LUNDI 15 AVRIL 2013 à 20 heures

Présents : Roland CHAMBON, Michel PIALAT, Colette SUCHET, Arlette BURLE, Émile LOPEZ, Christelle PEIS, Christiane CORNUT, René ROUDIL, Danièle EVESQUE, Martine BOYAC, Alain MONTEILLARD, Thierry BALAZUC, David AUZAS, Roland COURT, Jean-Louis JOUVE

Secrétaire de séance : Christiane CORNUT

ORDRE DU JOUR :

- | | |
|--|--|
| 1) Subventions associations | 6) Raccordement du centre intergénérationnel aux réseaux eau et assainissement |
| 2) Budget primitif 2013 | 7) Plan de gestion des circulations motorisées |
| 3) Achat de terrain quartier Le Sauzet | 8) Abaissement du seuil FCTVA |
| 4) Demande de subvention parlementaire pour la création d'une Classe locale d'insertion (CLIS) | 9) PUP Le Gay |
| 5) Dématérialisation de procédures administratives | 10) Questions diverses |

Subvention association

A l'unanimité le Conseil vote une subvention de 150 € à l'association Custom Broc de Lachapelle sous Aubenas.

Budget primitif 2013

Le budget primitif 2013 est présenté par Alain Monteillard. En fonctionnement, les charges à caractère général s'élèvent à 164 500 € ; ces prévisions sont en hausse par rapport à 2013 à cause d'honoraires pour enquête publique et le paiement de la redevance archéologique due pour le permis de construire du centre intergénérationnel. Les dépenses de personnel sont également en augmentation, un CDD de 33/35h étant prévu en plus pour l'année 2013. Au total la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 760 347 €. En investissement, les dépenses s'élèvent à 808 978 € dont 333 4002 € de restes à réaliser et 475 576 € de nouveaux crédits ; en recettes, 751 703 € de nouveaux crédits sont votés et 57 275 € reportés de 2012. Le maire présente ensuite quelques ratios. La capacité de désendettement (rapport entre l'encours de la dette et l'épargne brute) est de 2 ans et ½ soit en zone verte [entre 8 et 11 : zone médiane, entre 11 et 15 : zone orange et plus de 15 ans, zone rouge. Le ratio de la rigidité des charges structurelles (rapport entre les frais de personnel augmentés de d'annuité de la dette et les produits de fonctionnement) seulement de 0.54, le seuil critique étant, pour les communes de moins de 2000 habitants, de 2. Le Maire signale enfin qu'il s'agit du dernier budget de cette municipalité. Le budget 2013 est adopté à l'unanimité.

Achat de terrain quartier Le Sauzet

Le Maire présente l'opportunité d'achat d'un terrain constructible au quartier Le Sauzet – Serre de Danse. La parcelle est issue d'une division foncière de la parcelle B 1377 pour une superficie d'environ 1 574 m² pour un prix de 118 000 €. A l'unanimité le Conseil décide de cet achat, frais de notaire et de géomètre en sus.

Le Maire déclare que les travaux du centre intergénérationnel devraient débuter en juillet, au plus tard en septembre et durer jusqu'à la fin de l'année 2014. Une subvention de 50 000€ a été attribuée par l'Etat ; le dossier de subvention PILOTS a été déposé auprès du Conseil général et celui de la DGD bibliothèque sera présenté à la DRAC en fin de mois.

Demande de subvention parlementaire pour la création de la CLIS

Le Maire rend compte de la décision de création par l'Education Nationale d'un emploi correspondant à l'ouverture d'une CLIS et de l'octroi de la subvention DETR de l'Etat pour 13 524 €. Il explique qu'une subvention exceptionnelle peut être sollicitée sur les crédits parlementaires. Le Conseil sollicite une subvention de 13 524 € pour un montant HT de travaux de 35 590 € auprès de Mme la Députée de l'Ardèche.

Dématérialisation de procédures administratives

Le Maire explique que les logiciels informatiques, nouvellement installés, permettent la dématérialisation de procédures. Le dispositif doit assurer l'identification et l'authentification la collectivité émettrice, la transmission des flux de données relatives aux actes concernés ainsi que la sécurité et la confidentialité des données. Il permet d'effectuer un dépôt normalisé des actes sur l'un des serveurs du Ministère de l'Intérieur, lequel émettra un accusé de réception. A l'unanimité la mise en œuvre du dispositif de télétransmission des actes au contrôle de légalité est votée.

Raccordement du centre intergénérationnel aux réseaux eau, assainissement

La demande de raccordement aux réseaux du centre intergénérationnel est formulée auprès du SEBA.

Plan de gestion des circulations motorisées dans les espaces préservés

Un plan de gestion des circulations motorisées dans les espaces préservés doit être mis en place en coopération avec le PNR. Chaque commune doit identifier les points sensibles qui sont à interdire à la circulation. Les nuisances sonores et la dégradation des chemins peuvent être signalés à la Gendarmerie, aux gardes pêche ou aux gardes chasse.

Abaissement du seuil FCTVA

Le conseil décide d'imputer en section d'investissement du matériel d'équipement destiné au service technique, ces biens de faible valeur mais constituant des immobilisations à inscrire au patrimoine de la commune.

PUP Le Gay

Le maire est autorisé à signer une convention PUP pour le raccordement au réseau électrique de deux maisons au chemin du Gay

Questions diverses

Urbanisme : le nombre de dépôt de permis est en baisse. Toutefois un projet de lotissement de 7 maisons au quartier Chastrenas est en cours.

Protection participation citoyenne : une réunion s'est tenue en mairie mercredi 10 avril pour signer la convention d'adhésion en présence de Monsieur le Préfet et du Colonel du groupement de gendarmerie. Cette opération, déjà pratiquée dans plusieurs communes, a permis d'y réduire la délinquance et le nombre de délits grâce à la vigilance de citoyens.

Voirie : la modification de la signalisation routière est à étudier sur l'ex RD 104, devenue voie communale. Suite au dépôt massif de déchets de tout ordre, les containers installés près du cimetière seront déplacés plus haut dans le chemin de Champ Dus.

Assainissement : les travaux au quartier Boudeyre se poursuivent.

Roland Court remet de la part de la CC du Vinobre le tableau des Castagnades 2012 à la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

A Lachapelle sous Aubenas, le 22 avril 2013
Le Maire,
Roland CHAMBON